

AVIS DE L'OCRCVM

Avis relatif à la mise en application Décision

Destinataires à l'interne :
Affaires juridiques et conformité

Personnes-ressources :

Warren Funt
Vice-président pour l'Ouest du Canada
604 331-4750
wfunt@iiroc.ca

Elsa Renzella
Directrice du Contentieux de la mise en application
416 943-5877
erenzella@iiroc.ca

11-0168
Le 31 mai 2011

AFFAIRE David Bruce Connacher - Sanction

À la suite d'une audience disciplinaire tenue le 20 avril 2011 à Toronto, en Ontario, une formation d'instruction de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) a conclu que M. Connacher :

- (a) a participé à des opérations manipulatrices et trompeuses en lien avec le compte de stocks à cours moyen, en contravention de l'article 1 de la Règle 29 des courtiers membres;
- (b) a pris part à des opérations financières personnelles avec deux de ses clients, à l'insu ou sans le consentement de son employeur, en contravention de l'article 1 du Statut 29 de l'ACCOVAM ou de l'article 1 de la Règle 29 des courtiers membres.

La formation d'instruction a publié sa décision sur les sanctions et ses motifs le 10 mai 2011 et imposé les sanctions suivantes à M. Connacher:

- (a) paiement d'une amende de 500 000 \$;
- (b) interdiction permanente de rétablissement de l'inscription à n'importe quel titre auprès d'une société membre de l'OCRCVM;
- (c) paiement de dépens de 71 315,50 \$ à l'OCRCVM;



On peut consulter la décision et les motifs de la formation d’instruction à :

<http://docs.iiroc.ca/DisplayDocument.aspx?DocumentID=5FC6088D12F84CB49A108C410E0DE6A4&Language=fr>

L’OCRCVM a formellement ouvert l’enquête sur la conduite de M. Connacher en novembre 2008. Les contraventions ont eu lieu alors que M. Connacher était négociateur en chef et représentant inscrit au bureau de Toronto d’Evergreen Capital Partners Inc. M. Connacher n’est plus une personne inscrite auprès d’une société réglementée par l’OCRCVM.

On peut consulter l’avis d’audience à :

<http://docs.iiroc.ca/DisplayDocument.aspx?DocumentID=F8174BA1CB284A1F86C0A5FD03076F68&Language=fr>